

GIRAUD, Marcel. *Histoire de la Louisiane française, 1 : le règne de Louis XIV*. Paris, Presses Universitaires de France, 1953.
XI-368 p.

Guy Frégault

Volume 7, numéro 4, mars 1954

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301627ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301627ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Frégault, G. (1954). Compte rendu de [GIRAUD, Marcel. *Histoire de la Louisiane française, 1 : le règne de Louis XIV*. Paris, Presses Universitaires de France, 1953. XI-368 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 7(4), 573–577.
<https://doi.org/10.7202/301627ar>

LIVRES ET REVUES

GIRAUD, Marcel. *Histoire de la Louisiane française, 1: le règne de Louis XIV*. Paris, Presses Universitaires de France, 1953. XI-368 p.

Voici un livre qui en fait tout à coup vieillir plusieurs autres. Je ne pense pas seulement aux ouvrages déjà anciens de Gayarré, de Monette ou de Martin, que le passage du temps a eu l'effet assez peu inattendu de rendre désuets; je pense surtout à ces essais plus ou moins récents qui se couvrent, dès le très bas âge, d'une respectable mousse de vétusté.

Il s'agit d'un travail scientifique, fruit du dépouillement méthodique d'une vaste documentation. Oeuvre d'érudition, sans aucun doute, mais aussi œuvre d'histoire. Je veux dire que l'érudition du professeur Giraud n'est pas faite seulement d'une foule de petites choses. Sa valeur est dans l'ensemble encore plus que dans les détails. Dans l'introduction, l'auteur indique clairement l'objet de son étude: "Le livre, *étranger à toute préoccupation d'ordre généalogique*, sera envisagé, dans une large mesure, comme l'étude intérieure des colonies louisianaises dans le cadre de leurs relations avec la métropole" (p. VIII). La formule est heureuse, et M. Giraud a le mérite de s'en écarter rarement.

Ce premier volume d'une histoire de la Louisiane nous conduit jusqu'en 1715. Il se divise en trois parties: les débuts de la colonisation; l'époque de la guerre de la Succession d'Espagne; les dernières années du règne de Louis XIV, période que domine, dans la colonie, l'entreprise de Crozat. L'ouvrage se clôt sur une revue des "positions intérieures" de la Louisiane et sur un tableau de l'expansion militaire et commerciale du pays "à la fin de ces années de stagnation et d'incertitude". La composition en est excellente et l'exposition, sans faiblesse. Les développements se déroulent avec clarté et s'enchaînent avec une rigueur qui témoigne de la puissance de réflexion

de l'historien. Nous sommes, c'est indiscutable, en présence d'un maître livre.

Il existe cependant une couple de points qu'il ne serait pas, me semble-t-il, sans intérêt de discuter.

De cette histoire, un grand fait se dégage, comme, d'ailleurs, de toute celle de la colonisation française en Amérique: la persistance d'une extraordinaire faiblesse démographique. En 1715, la population de la Louisiane se réduit encore à environ 200 âmes. A quoi tient une telle insuffisance? A la géographie et aux hommes? A l'interaction, dans la colonie, des éléments physiques et des éléments humains? M. Giraud donne parfois l'impression qu'il le croit, bien que, trop occupé peut-être à aligner toutes les données dont il dispose, il s'attache peu à indiquer très nettement la cause, la grande cause de ce défaut de ressources humaines.

Cette cause ne se trouve pas en Amérique, mais en France. Une comparaison entre les débuts de la colonisation du Canada et ceux de la colonisation de la Louisiane fournirait, je pense, l'explication qu'il faut. En 1608, la France engage son œuvre à Québec; trente ans plus tard le Canada a une population à peu près égale à celle de la Louisiane en 1715. Insuccès dans un pays froid, insuccès dans un pays chaud; insuccès au XVII^e siècle, insuccès au XVIII^e: l'échec dépend-il vraiment des conditions de temps et de lieux? Le croire signifierait qu'au lieu de chercher des causes, on est en quête de prétextes. Il eût été désirable que l'auteur abordât de front ce problème.

Soyons-lui reconnaissants, toutefois, d'y avoir apporté des éléments de solution. Au lendemain du traité d'Utrecht, en période de crise économique, la France, M. Giraud le souligne, aurait pu trouver l'occasion d'envoyer du monde en Amérique. Cette occasion s'offrait à elle: des Français manifestaient le désir d'aller en Louisiane; pas besoin de les recruter, ils sollicitaient leur passage. Crozat et Pontchartrain voulurent profiter de l'aubaine, mais Louis XIV se contenta de les renvoyer au contrôleur général Desmaretz. Et celui-ci "rejeta la suggestion d'une émigration de familles pauvres, en raison des pertes que la guerre avait infligées à la population du royaume. Un exode de "familles entières" aurait achevé, à ses yeux, d'épuiser le pays au moment où il avait besoin de reconstituer ses forces" (p. 241).

A cinquante ans de distance, on croirait entendre de nouveau Colbert morigénant Jean Talon: "Le Roy ne peut convenir de tout le raisonnement que vous faites sur les moyens de former du Canada un grand & puissant Estat... Il ne seroit pas de la prudence de dépeupler son Royaume comme il faudroit faire pour peupler le Canada." Le gouvernement français n'oubliait rien et n'avait rien appris. Desmaretz se laissait "hypnotiser" par l'Île Royale: on y bâtirait une forteresse, et ce serait bien suffisant. Ce n'étaient pas des murailles, c'étaient des hommes qu'il fallait pour empêcher la France de se faire éliminer du Nouveau Monde.

Au moment où se termine la période qu'étudie M. Giraud, le traité d'Utrecht vient d'être conclu. Ce traité est le point tournant de l'histoire de la Nouvelle-France. Il montre à qui appartiendra, à qui appartient déjà l'hégémonie américaine. Cet accord international vise à exclure la colonisation franco-canadienne du centre de l'Amérique; il condamne la Nouvelle-France à dégénérer au rang de deux petites colonies agricoles: une sur un tronçon du Saint-Laurent, le Canada; l'autre, sur un tronçon du Mississipi, la Louisiane. Il compromet donc directement l'avenir de cette dernière. C'est là un fait capital dont l'auteur aurait dû, à mon sens, dégager l'importance et faire pressentir les répercussions.

Il était d'autant mieux fondé à le faire qu'une analyse plus poussée des causes de l'établissement de la Louisiane lui aurait permis d'exposer la pensée directrice de Pierre Le Moyne d'Iberville, le père de la colonie. L'idée du Canadien est sans doute, comme il l'écrivait lui-même, de "jeter une colonie dans le Mississipy, à la rivière de la Mobile", autrement dit, de prendre pied en Basse-Louisiane; elle est aussi de donner la main aux Chaouanons [Shawnee] ou, en d'autres termes, d'installer l'influence franco-canadienne en Haute-Louisiane (*Iberville le Conquérant*, 339), cette Haute-Louisiane, dont le traité d'Utrecht prépare l'anéantissement en l'isolant du Canada.

Mais M. Giraud ne s'arrête pas à étudier la pensée de Le Moyne d'Iberville. Non point qu'il néglige de se préoccuper de ce dernier: il consacre une bonne douzaine de pages au "procès de l'armement de d'Iberville" (p. 104-116), afin de mettre en lumière les prévarications dont le marin canadien s'est rendu coupable en préparant et en dirigeant sa dernière expédition, celle où il conquiert l'île de

Nevis. La documentation et l'argumentation de l'auteur ne laissent aucun doute qu'Iberville n'ait commis de graves irrégularités; l'interminable procès qui se déroulera après sa mort en apporte la preuve irréfutable, encore qu'il faille bien le reconnaître, la disparition du chef a mis des lieutenants et des associés à même d'effectuer pour leur propre compte des opérations véreuses dont on aurait tort de tenir grief au fondateur de Mobile.

Cependant, là n'est pas la question. Iberville a prévariqué. M. Giraud établit le fait, et c'est autant d'acquis pour l'histoire. Je me demande toutefois si les conceptions coloniales d'Iberville n'auraient pas mérité autant d'attention que des tripotages opérés à l'occasion d'une campagne militaire qui se rattache fort indirectement à l'histoire de la Louisiane. Allons plus loin. En Louisiane même, Iberville n'a pas oublié ses intérêts personnels, Bienville non plus. Mais ont-ils servi l'œuvre coloniale? Ont-ils compris les problèmes fondamentaux de l'Amérique française? N'en ont-ils pas préconisé les seules solutions intelligentes?

Dans une brochure publiée en 1760, un écrivain politique anglais déclarait: "Il existe un équilibre américain aussi bien qu'un équilibre européen" (*Remarks on the Letter Addressed to Two Great Men*, 31). Au moment où il s'exprimait, cet équilibre était décidément rompu en faveur des colonies britanniques. Il pouvait encore en aller autrement à l'époque d'Iberville. Dans la pensée de ce dernier, la fondation de la Louisiane n'apparaît-elle pas comme une tentative suprême "de faire dévier le cours de l'histoire en rétablissant l'équilibre américain"? J'ai déjà cru l'avoir démontré. J'ai pu, je l'avoue, me faire illusion là-dessus. Quoi qu'il en soit, cette idée est juste ou elle est fausse. Si elle est fausse, il appartenait à M. Giraud de le dire et de dire pourquoi. Si elle est vraie, elle est trop importante pour être passée sous silence dans une étude par ailleurs extrêmement sérieuse et bien faite.

Étude bien faite, elle comporte naturellement une bibliographie, qui est excellente, et des notes. L'index, comme dans presque tous les livres français, laisse beaucoup à désirer: rien que des chiffres, pas la moindre indication de caractère analytique. A quoi sert, par exemple, de faire suivre la mention "Louisiane" d'une centaine de numéros et la mention "Bienville" de dix lignes de chiffres bien tassés, sans un seul mot d'explication? Si, comme nous l'espérons,

cet ouvrage a une suite, il faut compter que l'index en sera mieux préparé: ce serait proprement indispensable, vu l'abondance de la matière.

Malgré cette réserve qui, on le voit, n'est pas capitale, et en dépit des discussions que ce travail peut susciter, ou plutôt, à cause même de la portée de telles discussions, qui devraient en faire ressortir l'immense intérêt, *l'Histoire de la Louisiane française* du professeur Giraud mérite de se trouver partout où l'on s'intéresse à la Nouvelle-France.

Université de Montréal

Guy FRÉGAULT.